

# COMMUNE DE LA CLAYETTE

## DEMANDE DE SUBVENTION - Année 2024

Imprimé téléchargeable sur le site de la Mairie [www.mairie-laclayette.fr](http://www.mairie-laclayette.fr)

À retourner impérativement à la Mairie par e-mail ou par courrier au plus tard le 30 janvier 2024

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

<b>ASSOCIATION :</b> .....
.....
Adresse : .....
Téléphone : ..... Courriel : .....
Membres du bureau (nom-prénom, téléphone, e-mail)
<i>(si possible, nous fournir l'adresse e-mail d'un membre du bureau écrite en caractères d'imprimerie)</i>
Président : .....
Secrétaire : .....
Trésorier : .....
Nombre de membres bénévoles :
Si vous employez des salariés :      Nombre      Rémunérations 2023
(charges sociales incluses)

### OBJET DE L'ASSOCIATION

But de votre association : .....
.....
.....
Bénéficiaires des actions de votre association (tranche d'âge, sexe, autres critères)
.....
.....
Les adhérents paient-ils une      Non      Oui
cotisation ?
Si oui, combien ? .....

## ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

Nombre d'adhérents en 2023 : ..... dont clayettois ..... dont canton

Si les bénéficiaires de votre action ne sont pas membres adhérents à votre association :

*(hormis les spectateurs lors des manifestations)*

Nombre de bénéficiaires en 2024 dont clayettois ..... dont canton

### Manifestations en 2023

DATE	OBJET	GRATUITE (O/N)

### Manifestations prévues pour 2024

DATE	OBJET	GRATUITE (O/N)

Besoins techniques et matériel :  non  oui *(Barrières, gradins, chaises, personnel technique...)*

*Les demandes de matériel, autorisations de buvettes, autorisations de voirie, demandes de locations de la salle des fêtes et demandes d'annonce sur le panneau lumineux et Panneau Pocket doivent être faites à l'aide des imprimés disponibles en Mairie (téléchargeables sur le site de la Mairie : [www.mairie-laclayette.fr](http://www.mairie-laclayette.fr)) et sont à déposer en Mairie le plus tôt possible et **au moins 2 mois avant la manifestation.***

### SUBVENTIONS

- avez-vous demandé une subvention en 2023 ? Oui  Non  Montant .....
- demandez-vous une subvention pour 2024 ? Oui  Non  Montant .....

**Si oui, expliquez pourquoi vous avez besoin de cette subvention**

.....  
.....

-demandez-vous une subvention à une autre collectivité pour 2024 ? Non  oui  montant.....

**Pièces à joindre impérativement en cas de demande de subvention :**

- **le CERFA (n°12156\*06) associations « demande de subvention » rempli sauf la page 08(demande d'équipements).**

- copie des statuts de l'association **SI CHANGEMENT**
- rapport financier avec compte de résultat détaillé pour l'année 2022
- compte de résultat provisoire détaillé 2023
- compte de résultat prévisionnel détaillé pour 2024
- extrait de compte bancaire et autres comptes de trésorerie au 31-12-23
- RIB/RIP